

Grain de Celles

Celles, Escanaffles, Molenbaix, Popuelles, Pottes, Velaines

TRAVAUX > P.4-5-6

LE POINT SUR LES CHANTIERS ROUTIERS QUI VONT DÉMARRER



La sécurisation de la rue des Ecoles va démarrer prochainement...

@ Commune de Celles

VOUS LIREZ AUSSI 

**UN NOUVEAU
DIRECTEUR À LA
MAISON DE REPOS**

Page 18

**UNE SOLUTION LOCALE
POUR VOS PHOTOS
D'IDENTITÉ**

Page 9

**ON A PLANTÉ
SUR LE SITE DU
GRAND BREUCQ**

Page 8

**ABSENT LONGTEMPS ?
LA POLICE VEILLE
SUR VOTRE MAISON**

Page 16

**FUMER DANS LES
LIEUX PUBLICS ET
DEVANT LES ÉCOLES :
C'EST INTERDIT !**

Page 12

**À LA DÉCOUVERTE DU
CIRCUIT DES ARBRES
ET CHAPELLES DE
VELAINES**

Page 11



@ Commune de Celles



@ J-P. D.

**SUR NOS ROUTES,
MORGAN VÉHICULE
LES PETITS CELLOIS
À DESTINATION**

Page 24

**RETOUR EN IMAGES
SUR LES RENDEZ-VOUS
FESTIFS ET SPORTIFS
DE NOS ENFANTS**

Pages 13, 14 & 22



Chères Celloises, chers Cellois,

Alors que nous entamons une nouvelle année, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Que 2025 soit une année riche en succès et en moments partagés.

Ces dernières années, notre commune a connu une transformation marquante grâce aux nombreux investissements réalisés sur notre territoire. Réaménagements des infrastructures, renforcement des services publics, initiatives culturelles et sportives...

Ces actions, portées par une vision de long terme et un travail collectif, ont permis d'améliorer notre cadre de vie et de renforcer l'attractivité de la commune de Celles.

En 2025, une nouvelle majorité prendra les rênes de la commune. Elle aura la responsabilité de poursuivre et d'amplifier cet élan, guidée par une note de politique générale ambitieuse et centrée sur le bien-être de chaque citoyen. Ces projets futurs s'inscriront dans la continuité des efforts déjà accomplis, tout en répondant aux nouveaux défis qui se présenteront.

En tant que bourgmestre, je suis fier de ce que nous avons construit ensemble. Ces réussites sont le fruit de l'engagement de tous : citoyens, associations, commerçants, élus et services communaux. C'est cette énergie collective qui fait de Celles une commune dynamique et tournée vers l'avenir.

Je vous invite à rester mobilisés et à continuer à contribuer à la vie de notre belle commune. Que ce soit par votre participation aux événements locaux, votre engagement associatif ou vos idées pour améliorer notre quotidien, chaque geste compte pour faire vivre notre belle commune et ses villages.

Avec une gratitude sincère pour la confiance que vous m'accordez depuis toutes ces années, je vous souhaite une année 2025 pleine de sérénité, d'espoir et de réussite.

Chaleureusement,

 *Michael Busine*



HORAIRE

NOTRE SERVICE POPULATION - ETAT CIVIL OUVERT TOUS LES JOURS

Chaque jour de la semaine, l'équipe Population-Etat Civil vous accueille au 2e étage de la maison de l'entité pour vos demandes de documents : carte d'identité, passeport, certificats, permis de conduire...

Le service est ouvert les lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h-17h. Et les mardi et jeudi : 9h-12h. Vos demandes peuvent aussi être faites via l'e-guichet sur le site internet celles.be

Quant au service Urbanisme, il est accessible uniquement sur rendez-vous.



069/85.77.60



info@celles.be

Collège communal en place jusqu'au 3 mars 2025



A VOTRE SERVICE



Michael Busine
bourgmestre

☎ 0497/06.33.68

✉ michael.busine@celles.be



Jean Delestrain
1er échevin

☎ 0471/49.38.01

✉ jean.delestrain@celles.be



Axelle Chantry
2è échevine

☎ 0495/85.59.01

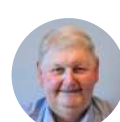
✉ axelle.chantry@celles.be



Carine Breda
3è échevine

☎ 0498/71.12.40

✉ carine.breda@celles.be



Michel Bataille
4è échevin

☎ 0496/77.94.55

✉ michel.bataille@celles.be



Alain Huvenne
président CPAS

☎ 0474/08.19.19

✉ alain.huvenne@celles.be

SUIVEZ
notre actualité



LE PERSONNEL COMMUNAL : UN **VIVIER DE TALENTS** AU SERVICE DES CELLOIS

**La traditionnelle séance de vœux s'est tenue à la maison de l'Entité le 3 janvier.
L'occasion de mettre à l'honneur le personnel qui s'investit au quotidien**

La commune de Celles a connu sa séance de vœux le 3 janvier dernier. L'occasion pour les différents intervenants de saluer l'investissement quotidien de toute une équipe ! C'est là tout le sens du message adressé par le bourgmestre Michaël Busine, dont le discours a mis en exergue le travail collectif des membres du personnel communal. " Chacun d'entre vous, par son implication et son professionnalisme, contribue à faire de notre administration communale, de nos infrastructures sportives, de nos écoles, de notre crèche, de notre ATL, de notre CPAS et de notre maison de repos, une institution réactive, solidaire et proche des citoyens ", a-t-il dit. L'implication de chacun a d'ailleurs permis la concrétisation de différents projets passés en revue par le bourgmestre. Citons quelques exemples : le recalibrage de la l'Haye dans le centre de Celles pour lutter contre les inondations, la construction de logements Tremplin à Pottes, la modernisation de l'éclairage public avec le passage au LED, les projets de réfection de voiries dans les différents villages... Dans les prochaines semaines, ce sont les travaux à la salle Concordia (Escanaffles) qui débiteront alors que la maison de village de Velaines pourra être inaugurée...

LE CHIFFRE

100

**PERSONNES TRAVAILLENT À LA
COMMUNE DE CELLES, ENSEIGNANTS
COMPRIS, ET AU CPAS**



Au CPAS : " Assurer la pérennité des services "

" Artisan essentiel de la cohésion sociale et vecteur de justice sociale, notre CPAS est pour un nombre croissant de citoyens le dernier rempart contre l'exclusion et la pauvreté ".

Enumérant dans un message vidéo l'ensemble des services, le président Alain Huvenne relève que " le public qui s'adresse à nous évolue, les situations rencontrées sont de plus en plus nombreuses et complexes. De même, les procédures administratives imposées par le changement de législation complexifient grandement le travail social ". Il a également souhaité attirer l'attention sur " ce phénomène grandissant qu'est la sollicitation de nos services par les 18-25 ".

Les mots prononcés par la directrice générale ff sont allés dans le même sens. " La mission que nous partageons au sein de notre administration est essentielle (...) Nous savons que cette année sera encore remplie de nouveaux défis. Les besoins de la population évoluent, les projets se multiplient, et l'évolution constante de notre environnement nous invite à être toujours plus réactifs, créatifs et

solidaires. Je suis convaincue que, comme toujours, nous relèverons ces défis ensemble, avec l'esprit d'équipe et le sens de l'intérêt général qui nous caractérisent ", est convaincue Justine Soye. " Les meilleures choses qui arrivent dans le monde de l'entreprise ne sont pas les résultats du travail d'un seul homme ou d'une seule femme. C'est le travail de toute une équipe ", a-t-elle terminé.

Travaux
routiers

2025 EN CHANTIERS

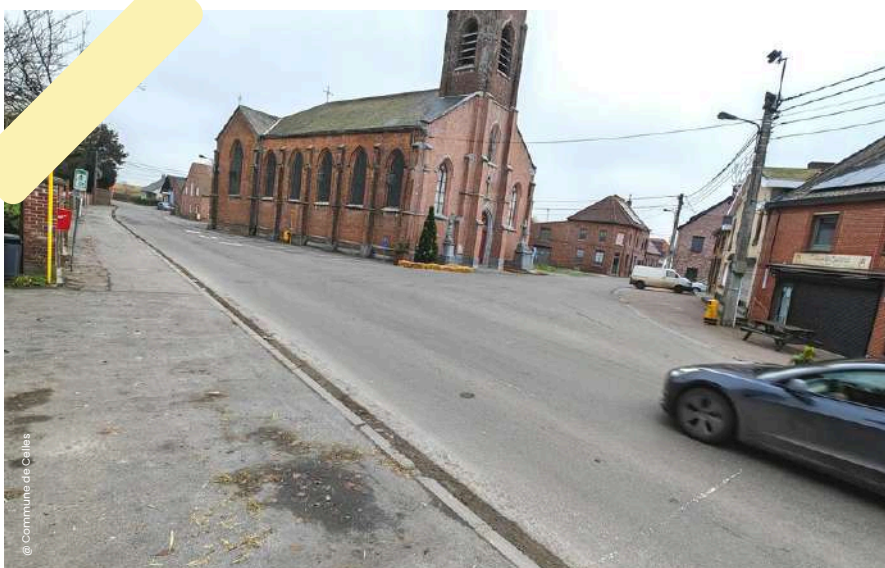
DANS LE CATALOGUE DES GRANDS TRAVAUX PROJETÉS CETTE ANNÉE, NOUS AVONS RETENU CINQ DOSSIERS QUE NOUS VOUS DÉTAILLONS ICI...

● Un nouveau centre du village plus sécurisant et plus vert...

La réfection de la place de Molenbaix visant le périmètre allant de la rue du Château (terrain de football) à la rue des Chênes, y compris le contour de l'église Saint-Ghislain et l'impasse de la place, sera une réalité en 2025.

Les derniers détails techniques étant réglés, le chantier de réfection de la place de Molenbaix pourra démarrer au début du mois de février. Les travaux dureront jusqu'à l'été prochain et seront exécutés par l'entreprise Wannijn de Kluisbergen.

C'est sur la base d'une série de remarques émises par les riverains, que le bureau HIT (province de Hainaut) a bouclé son plan. Rappelons ici les grandes lignes du projet : une voirie de 5,38 mètres, un trottoir de 1,5 mètre, 19 emplacements de stationnement réglementé prévus sur l'ensemble du secteur de la place, dont 11 le

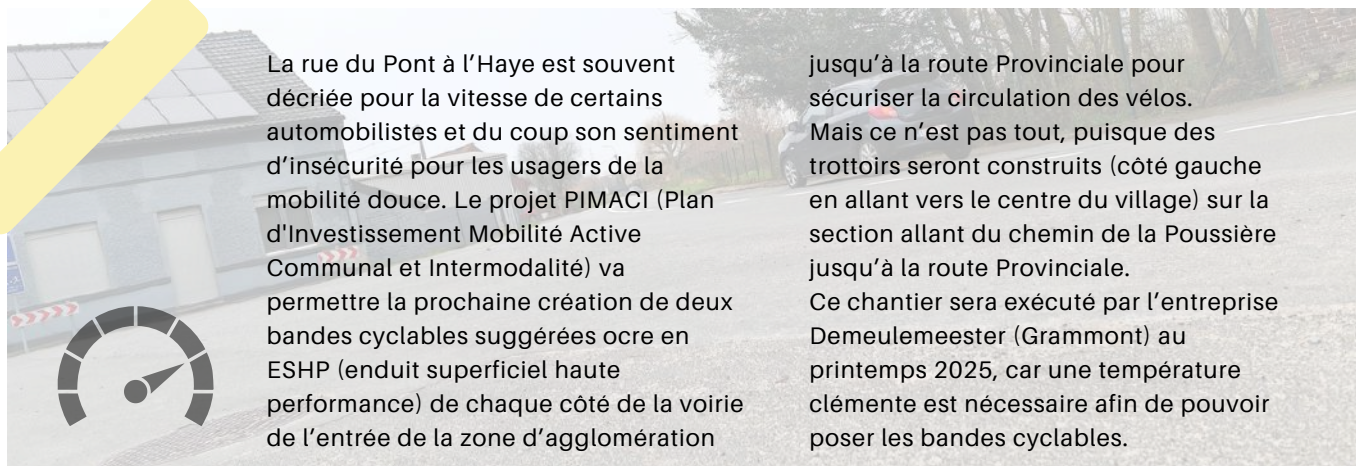


Le démarrage du chantier est prévu pour le mois de février.

long du mur du château en cohabitation avec le trottoir, un dispositif de sécurité aménagé à l'angle de la place de Molenbaix et de la rue du Ruisseau pour couper la ligne droite, du béton dénudé couleur ocre du côté des

habitations, un passage pour piétons à l'entrée de la rue du Château (vers le terrain de football), des zones de plantations (le long de l'église côté voirie, ceci afin d'empêcher le stationnement sauvage des véhicules).

● Lutte contre la vitesse et objectif mobilité douce rue du Pont à l'Haye



La rue du Pont à l'Haye est souvent décriée pour la vitesse de certains automobilistes et du coup son sentiment d'insécurité pour les usagers de la mobilité douce. Le projet PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité) va permettre la prochaine création de deux bandes cyclables suggérées ocre en ESHP (enduit superficiel haute performance) de chaque côté de la voirie de l'entrée de la zone d'agglomération

jusqu'à la route Provinciale pour sécuriser la circulation des vélos. Mais ce n'est pas tout, puisque des trottoirs seront construits (côté gauche en allant vers le centre du village) sur la section allant du chemin de la Poussière jusqu'à la route Provinciale. Ce chantier sera exécuté par l'entreprise Demeulemeester (Grammont) au printemps 2025, car une température clémente est nécessaire afin de pouvoir poser les bandes cyclables.

DANS L'ENTITÉ

Ils sont prévus au cours du premier semestre

● Objectif sécurité à la rue des Ecoles

C'est logiquement en avril prochain que les travaux de réfection de la rue des Ecoles doivent démarrer à Velaines. Ils s'inscrivent dans le cadre du PIC 2022-24 (plan d'investissement communal) avec pour objectif de répondre aux problèmes de mobilité et de sécurité aux abords de l'école libre Saint-Louis.

Le secteur visé par les travaux va de l'entrée de la voie d'accès au stade de football de la JES jusqu'au carrefour de la rue du Parc, soit un tronçon de près de 400 mètres. Les fondations de la voirie étant en bon état, pas besoin d'y toucher ! Les travaux consisteront à racler la voie avant d'y poser un nouvel hydrocarboné.

Les aménagements suivants sont prévus : un rond-point pastille à hauteur de la rue du Parc, des passages pour les piétons, un rétrécissement physique de chaque côté de l'école avec un marquage au sol, des barrières de sécurité amovibles devant l'établissement scolaire, une zone dite *dépose-minute* pour les parents. Les travaux sont prévus pour 75 jours ouvrables.



● Un nouveau pont à la rue Leclercqz

La réfection du pont sur la L'Haye à la sortie du village de Celles s'inscrit dans le cadre global de la lutte contre les inondations faisant l'objet d'une attention toute particulière des autorités.

On y procédera au remplacement du pertuis par un ouvrage d'un gabarit supérieur. Les travaux, exécutés par la société Trav'Escaut de Templeuve, sont programmés pour le mois de mars prochain. Ils doivent durer une vingtaine de jours. En parallèle à ces travaux, en collaboration avec la province de Hainaut, un renforcement des berges est prévu depuis le pont vers le centre de Celles.



Un nouveau pertuis d'un gabarit plus large.

@ Commune de Celles

● Rue de l'Alouette



La rue de l'Alouette est une voirie agricole située sur le territoire de Pottes. Une réfection y est prévue en trois phases. La première, sur près de 400 mètres, vise un secteur en terre sur laquelle deux bandes de béton seront posées avec une zone herbeuse au centre afin qu'elle conserve son caractère agricole tout en facilitant son usage pour la mobilité douce. Les accès aux champs et aux maisons seront renforcés par des zones de béton. C'est la société Moulard (Frasnes) qui sera chargée du chantier dont le démarrage est programmé en mars.

RUE DES CHÊNES : LA COUCHE FINALE SERA POSÉE AU PRINTEMPS

De bonnes conditions climatiques sont indispensables pour terminer le chantier

Les travaux de réfection de la rue des Chênes ont démarré en septembre dernier. Menés par la société THT (Travaux Herseautois Tack Frères), ils visent toute la rue, à savoir du centre du village jusqu'à la limite de Mont-Saint-Aubert. Un chantier au cours duquel on a découvert un égouttage en très mauvais état. Du coup, tous les raccordements vers les riverains ont été remplacés, de même que l'égouttage du côté des habitations. Proximus a profité de ces travaux pour remplacer la totalité de son câble. A la sortie du village, la voirie a été refaite en profondeur, décaissée sur 60 cm. En raison des conditions hivernales (humidité et basses températures), la pose du Fortifix (destiné à renforcer la voirie et à la lutter contre le formation de fissures) est reportée au printemps, de même que la pose des deux couches d'hydrocarboné. En attendant, la route est rouverte à la circulation, à vitesse limitée.



La dernière phase des travaux interviendra au printemps 2025.

MAIS AUSSI À POTTES

UNE VOIRIE SÉCURISÉE À LA RUE D'HELCHIN

Des travaux importants ont été entamés, fin novembre, dans la rue d'Helchin, y compris le carrefour formé avec les rues de Lannois et Guermignies à Pottes.

C'est l'entreprise de travaux publics Hubaut qui a été chargée de ce chantier visant à renforcer la sécurité et la mobilité douce.

Au programme : la création de trottoirs de chaque côté de la voirie entre le carrefour formé avec les rues de Lannois et Guermignies jusqu'à l'entrée du Pré Fleuri (ancienne décharge), soit sur une longueur de 115 mètres, ainsi que la création de deux passages pour les piétons de part et d'autre de la zone de travaux. Afin de renforcer la sécurité, de limiter la vitesse, la création d'un effet de porte (ralentisseur) à hauteur de l'entrée d'agglomération (côté pont)



est également prévue, avec un rétrécissement de la bande de circulation à 3,5 mètres grâce à un dispositif de bordures surélevées. L'espace sera par ailleurs végétalisé. Côté des rues Guermignies-Lannois, on prévoit le réaménagement du quai de

bus selon les normes des TEC avec, à terme, la pose d'un nouvel abribus. On prévoit également un reprofilage du virage afin de réduire le risque d'empiètement des véhicules lourds. La fin de ce chantier est prévue fin février 2025.

1.500 RÉCLAMATIONS CONTRE LE PROJET ÉOLIEN D'ELICIO

LA DEMANDE VISANT À OBTENIR UN PERMIS DE CLASSE 1 POUR CONSTRUIRE CINQ ÉOLIENNES, UNE CABINE ÉLECTRIQUE AINSI QUE POUR POSER DES CÂBLES DE RACCORDEMENT, LA CRÉATION DES CHEMINS D'ACCÈS ET D'AIRES DE MANUTENTION EST DANS L'ATTENTE DE L'AVIS DES FONCTIONNAIRES WALLONS

L'enquête publique relative au projet d'installation de cinq éoliennes le long de la chaussée de Renaix (N48) à l'est de Molenbaix s'est clôturée le 12 novembre 2024.

Il en ressort que 1.500 courriers d'opposition au projet ont été reçus par le service Urbanisme de l'administration communale de Celles. La demande de la SA Elicio, dont le siège est à Ostende, vise à obtenir un permis de classe 1 pour construire et exploiter 5 éoliennes d'une puissance unitaire de 4,2 à 4,9 mégawatts, une cabine électrique ainsi que la pose des câbles de raccordement entre les éoliennes et la cabine de tête, la création des chemins d'accès et de cinq aires de manutention.

Rappelons que la commune de Celles (collège et conseil communal dans son ensemble) s'est toujours opposée au projet d'Elicio, appuyant ainsi la position du comité d'opposition de riverains *Coup de Vent entre les deux monts*.

D'ailleurs, depuis la clôture de cette enquête publique, le collège communal de Celles a pris officiellement position le 22 novembre 2024 contre ce projet, sans toutefois disposer du statut d'autorité compétente pour accorder ou non le permis. La CCATM (commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité) a émis le même avis d'opposition au projet.

Où en est-on aujourd'hui ?

Les fonctionnaires délégué et technique SPW doivent donner leur avis pour le 28 janvier 2025.

Au moment de la clôture des textes de ce bulletin communal (le 9 janvier 2025), cet avis n'était pas connu.



RAPPEL DU PLAN
D'IMPLANTATION
DES 5 ÉOLIENNES



LE CHIFFRE

1.500

LETTRES D'OPPOSITION AU
DU PROJET INTRODUIT PAR
ÉLICIO ONT ÉTÉ REMISES À
LA COMMUNE DE CELLES
LORS DE L'ENQUÊTE

Un avocat sur la balle

Dans ce dossier, « la commune de Celles, collège et conseil communal, s'est toujours opposée au projet d'Elicio et continuera à s'y opposer. Nous avons émis en novembre 2024 un avis défavorable, tout comme la CCATM et nous avons transmis la demande reçue à l'avocat en charge de notre défense afin qu'il détermine les démarches à entreprendre », précise le bourgmestre Michaël Busine.

PLANTATION CITOYENNE SUR LE SITE DU **GRAND BREUCQ**

LES NOUVEAUX ARBRES DE NAISSANCE SERONT INAUGURÉS AU PRINTEMPS 2025

Le projet participatif du Grand Breucq prend forme après une journée de plantations qui s'est déroulée sous le soleil le 20 décembre dernier.

C'est une étape importante qui a ainsi été franchie pour ce chouette projet de jardin qui se concrétise sur une prairie de 30 ares située dans la rue du Grand Breucq.

Le terrain appartient à des particuliers qui ont formulé avec d'autres riverains une proposition à la commune : son aménagement en zone verte destinée à promouvoir et à développer la biodiversité et la participation citoyenne.

Une belle équipe a procédé le 20 décembre 2024 à la première étape de ce chantier participatif : la plantation de 160 mètres de haies, six arbres fruitiers hautes tiges et 30 petits fruitiers ! " Une plantation qui nous tenait à coeur ", souligne Marie Windels, en charge du service Environnement à la commune de Celles.

" Nous adressons un immense merci à toutes les personnes qui sont venues nous prêter main forte. Le ciel favorable ce jour-là, l'énergie,



l'enthousiasme, et le soutien ont fait de cette journée un chouette moment pour clôturer cette année 2024 ".

Un appel avait en effet été lancé aux citoyens leur proposant de venir donner un coup de main pour cette journée de plantation sur un site destiné à être accessible pour l'organisation de différentes activités citoyennes ou encore scolaires.

Un projet derrière lequel s'inscrivent plusieurs personnes et associations : les membres de l'asbl Friends 4 Trees, à savoir David, Harry et Geert, " pour leur beau projet et leur démarche participative ", l'équipe " Un arbre pour la Wapi-Arbrenkit ", Benoit, Fred, Étienne, Daniel, Michaël de l'équipe des Espaces Verts de la commune de Celles.



MAIS ENCORE...

Notez déjà que des plantations réalisées ce 20 décembre seront attribuées aux enfants nés en 2022, 2023 et 2024 et que l'inauguration de ces arbres sera organisée en cours d'année 2025 avec les familles.



LA SOLUTION POUR VOS PHOTOS D'IDENTITÉ



EN QUELQUES MINUTES, VOUS OBTIENDREZ À ESCANAFFLES DES CLICHÉS CONFORMES À LA LÉGISLATION

Depuis 2017, les critères que doit remplir la photo d'identité pour une carte d'identité (eID) ou une Kids-ID sont plus stricts. Ils entrent dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Pour le SPF intérieur, il est important que la photo soit de qualité et conforme aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) que nous détaillons ci-dessous.

Régulièrement, des citoyens se présentent à la commune avec une photo ne correspondant pas aux normes requises ou dont la prise remonte à plus de 6 mois.

Dans notre entité, il est aujourd'hui possible de réaliser une photo d'identité qui ne posera aucun problème, en franchissant la porte de la boutique Univers Zen située à Escanaffles, au numéro 8 de la rue Monseigneur Descamps. L'initiative de Maïeté Vanderstichelen, membre de la CIA, soutenue par la commune, est le fruit d'une collaboration entre la commerçante et le magasin tournaisien Photo Mil



qui a équipé le boutique d'un appareil multifonctions, permettant différents travaux de photos, mais aussi la réalisation sur place (délivrance immédiate) des photos d'identité.

🕒 La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. ☎ 0477/57.35.67.

VITE DIT

Le ramassage en porte-à-porte une semaine sur deux

L'intercommunale Ipalle a publié le calendrier 2025 du ramassage en porte-à-porte des déchets ménagers sur l'entité de Celles.

Un document téléchargeable sur le site officiel de la commune de Celles via le QR Code se trouvant ci-dessous.

On rappelle qu'un changement important intervient en 2025.

En effet, nous passons en 2025 à une collecte une semaine sur deux, le vendredi.

En pratique, l'entité de Celles sera scindée en deux :

Les villages de Celles, Velaines et Popuelles une semaine (zone 1, semaines impaires)

Les villages de Pottes, Escanaffles et Molenbaix la semaine suivante (zone 2, semaines paires). La zone 1 sera collectée en même temps que les PMC.

Le calendrier reprend également les dates 2025 des collectes de PMC et de carton-papier.



Actualité, agenda culturel, documents en ligne... Ne loupez rien grâce à notre site internet

WWW.CELLES.BE

PHOTO D'IDENTITÉ

DES CRITÈRES À RESPECTER

Une photo carte d'identité belge ou passeport doit répondre à des exigences précises :

- Expression faciale neutre. La personne doit regarder droit dans l'objectif avec le visage et les yeux entièrement visibles, la tête nue et la bouche fermée.
- Le fond doit être de couleur claire, régulier, uni, sans dégradé de couleurs et doit avoir un contraste tête/fond.
- Les lunettes sont autorisées sur la photo si les yeux sont entièrement visibles à travers les lunettes. Ils ne doivent en aucun cas être cachés

par la monture, les verres ou des reflets. Souvent il est quand même demandé de les retirer.

- Les écouteurs, couvre-chefs et autres accessoires ne peuvent pas être portés. Pour des motifs religieux, tous les critères mentionnés restent en vigueur sauf pour le point tête nue.
- La photo de carte d'identité doit être récente et ne pas dater de plus six de mois.

VOIR AUSSI
SUR LE SITE DU SPF



Carton plein pour les jeunes Cellois au cross d'Obourg



En novembre 2024, une délégation celloise s'est rendue à Obourg pour participer au cross interscolaire francophone organisé par la FRSEL. Le bus communal a embarqué 28 élèves représentant l'ensemble des 5 écoles de l'entité de Celles, à savoir les 3 premiers élèves de chaque course organisée lors de notre cross interscolaire d'octobre. Une initiative du service des Sports de la commune de Celles qui doit être saluée ! Et carton plein pour nos jeunes élèves cellois qui ont récolté pas moins de 17 médailles, dont 4 en or lors de ce rassemblement !

Une distribution d'arbres comme partout en Wallonie



Dans le cadre de la semaine de l'arbre qui s'est déroulée cette année du 23 novembre au 1er décembre, la commune de Celles a organisé différentes activités. Parmi elles, la traditionnelle distribution de plants au grand public à Celles, comme dans 217 autres communes wallonnes. Une distribution d'arbres et d'arbustes indigènes qui a lieu sur le site du hall technique de Celles.

Une nouvelle machine pour notre service des Travaux

Le service des Travaux a pris possession en novembre d'un nouvel engin. Une mini-pelle U27-4 de 2,7 tonnes de la marque Kubota qui sera utilisée par les équipes du service des Travaux et de l'Environnement pour différentes missions comme des plantations, des petits travaux dans les cimetières ou en voirie. La principale caractéristique de cette mini-pelle compacte est sa puissance pour effectuer les travaux les plus exigeants dans les endroits les plus confinés. Dotée d'une cabine spacieuse, elle offre une bonne visibilité et une accessibilité plus basse et plus large pour faciliter la montée et la descente. Jusqu'à ce jour, la commune de Celles ne possédait pas ce type de matériel qu'elle devait alors louer.



LE CIRCUIT DES ARBRES ET CHAPELLES : À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE VELAINOIS

La fiche et toutes les informations à télécharger sur le site communal

Le 24 novembre 2024 marquait l'inauguration officielle de la balade des Arbres et Chapelles de Velaines. Un circuit de 10,7 km au départ de la Place du village.

Et on a pu compter ce jour-là sur de nombreux marcheurs, petits et grands, et quelques compagnons à quatre pattes.

" Une participation impressionnante et qui démontre tout l'intérêt des citoyens pour la richesse de notre entité ", se réjouit Marie Windels, responsable du service Environnement.

La fiche peut être téléchargée sur le site de la commune et qui est également disponible à l'administration communale de Celles.

Sur le site, vous aurez également accès aux fiches des arbres remarquables du circuit, ainsi qu'aux podcasts liés à la balade. Une fiche contenant par ailleurs une foule d'informations sur les commerces, les gîtes, les artisans, les manèges, les restaurants, cafés, les éléments du patrimoine... de l'entité de Celles. Vous serez étonnés et séduits par la richesse de l'entité celloise.



Merci pour leur contribution aux membres du GT BiodiverCité (Bernadette, Jean-Marc, Pierre, Piet, Simon), Stéphanie Guérin de la Fondation Rurale de Wallonie (équipe Wapi), Christine Hoper, Martin Windels, Christian Deconinck, Sébastien de l'équipe Travaux pour l'installation des macarons avec le service Tourisme de la commune et Mme Marianne et ses élèves de l'école libre Saint-Louis de Velaines pour leur participation à la réalisation des podcasts.

EN MARCHE



10,7

KILOMÈTRES AU DÉPART DE LA PLACE À LA DÉCOUVERTE DE QUELQUES ÉLÉMENTS MAJEURS DU VILLAGE. TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ : 2H30.

Trois autres balades autour de Pottes

La balade des Arbres et Chapelles de Velaines n'est pas la seule mise en ligne et disponible sur le site internet de la commune de Celles, puisque trois autres itinéraires autour de Pottes sont dessinés. Il ne vous reste plus qu'à les parcourir pour vous rendre compte de la richesse du patrimoine local : « À pied, autour des éoliennes » (7km), « À pied, pour une balade Balades des oiseaux » (7km), « À vélo, à travers les Plaines de Pottes », la Balade des plaines (22km).



➤ DÉCOUVREZ LES INFOS DE LA BALADE, LA CARTE



➤ ET LES PHOTOS DE L'INAUGURATION



FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS : UNE INTERDICTION ÉTENDUE AUX LIEUX OUVERTS

Les parcs, les plaines de jeux, les abords des écoles sont concernés...

Fumer dans les lieux publics en extérieur est devenu interdit depuis le 1er janvier 2025.

En effet, l'interdiction de fumer dans les lieux publics a été étendue aux parcs d'attractions, zoos, plaines de jeux, fermes pour enfants et terrains de sport.

Pour être clair, sont visés par cette interdiction de fumer dans les lieux publics en plein air les sites suivants :

- Les parcs d'attractions.
- Les parcs zoologiques.
- Les plaines de jeux.
- Les fermes pour enfants.
- Les terrains de sports.
- Cette interdiction de fumer s'applique également dans un rayon de 10 mètres aux entrées et sorties de certains lieux publics : centres de soins, centres de court séjour, maisons de repos et de soins, hôpitaux, crèches, écoles, accueils extrascolaires et bibliothèques.



Le parc de Celles est concerné par cette nouvelle mesure.

Ces nouvelles interdictions visent à réduire l'exposition à la fumée de tabac et à protéger la santé du public, en particulier des enfants. Elles seront signalées sur le terrain.

La nouvelle législation (une modification législative de la loi du 22 décembre 2009) stipule que les produits à base de tabac et tous les

produits similaires destinés à être fumés sont soumis à l'interdiction de fumer et ne peuvent être consommés que dans un fumoir ou à l'extérieur. Cela inclut les cigarettes électroniques (avec et sans nicotine) et les produits à fumer à base de plantes (par exemple, des mélanges de plantes dans une pipe à eau).



AU VOLANT

La campagne BOB se poursuit jusqu'en février

Elle n'est pas terminée. La campagne annuelle BOB, lancée le 29 novembre, s'étale jusqu'au début de février 2025, et la zone de police du Val de l'Escaut y participe évidemment ! Pensez-y en (re)prenant la route...

La conduite sous influence constitue un problème majeur de sécurité routière. En effet, l'année dernière (2023), on a recensé 3.907 accidents corporels impliquant un conducteur sous l'influence de l'alcool. C'est 11 par jour et donc 11 de trop. En Belgique, 11% des accidents corporels impliquent un conducteur sous l'influence de l'alcool. L'an dernier, 46.712 conducteurs ont été verbalisés pour alcool au volant soit environ 130 conducteurs par jour.

L'utilisation massive des appareils de sampling (test rapide) permet de faire plus de contrôles.

Durant la campagne de fin d'année 2023-2024, 7.700 conducteurs en moyenne ont été contrôlés chaque jour et 1,6% d'entre eux était positif. Il y a une dizaine d'années, lors de la campagne 2013-2014, 3,2% étaient positifs. Il y a donc un mieux, mais ça reste néanmoins trop...



LE GRAND SAINT EN VISITE AUPRÈS DES ENFANTS SAGES

Une belle rencontre autour d'un goûter sain et d'un spectacle de contes pour la fête de Saint-Nicolas organisée par l'ONE (office national de la naissance et de l'enfance)



Une première pour les maternelles



Dans le même esprit que la journée sportive organisée par le service des Sports pour les écoliers du primaire, une activité similaire a été mise sur pied pour les enfants de maternelle des écoles de l'entité...



50 enfants de M2 et M3 y ont pris part pour une série d'activités sportives et de psychomotricité, comme des jeux de balle, un circuit vélo, un autre d'agilité... Une journée organisée par le service des Sports et de la Jeunesse, en collaboration avec la FRSEL (fédération royale sportive de l'enseignement libre).



UN ÉCLAIRAGE INTELLIGENT POUR LE SENTIER DE LA MAISON DE L'ENTITÉ À LA RENAISSANCE

Vingt-et-un points lumineux ont été installés sur les 600 mètres de sentier hautement fréquenté dans le centre du village de Celles...

Cet élément n'aura pas échappé aux utilisateurs du chemin en étoile reliant le centre administratif et sportif de Celles (maison de l'entité) à la cité Renaissance et la rue Provinciale.

Depuis quelques mois, le sentier est équipé d'un éclairage intelligent posé par ORES, le gestionnaire wallon des réseaux de distribution.

Ce sont 21 points lumineux qui ont été installés sur les 600 mètres de sentier.

"Un projet entrant dans le cadre de Pollec 2020 (plan énergie-climat). Il a consisté en l'installation de luminaires intelligents pour la mobilité douce. Il s'agit de lampes LED à infrarouge et à faible consommation qui s'allument et s'éteignent au passage des piétons", précise Pierre Vanisberg, coordinateur Pollec à la commune de Celles.

"Un projet qui est bon pour notre



environnement mais qui renforce également le sentiment de sécurité le long de ce sentier, axe important de mobilité douce au cœur du village de Celles", ajoute-t-il.

Rappelons que ce projet est né de la

demande de citoyens d'améliorer l'accès au centre du village, vers l'école libre de la Visitation, le hall des sport, la maison de l'entité.

Un système en action durant les heures de fonctionnement de l'éclairage public.



L'espace **SPW Wallonie** pour vous servir à Tournai

Vous avez besoin d'un conseil ou d'une information dans les domaines de l'énergie, de la fiscalité wallonne, la famille, la santé, les actions sociales, l'environnement, la mobilité, l'économie, l'emploi, la formation, le patrimoine...

L'espace Wallonie de Tournai vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (fermé le deuxième lundi de chaque mois). Il se situe au 19-21 de la rue de la Wallonie à 7500 Tournai.

Des permanences spécialisées y sont également organisées (conseils logement, PME, énergie, médiation, contact anti-discrimination, familles nombreuses...).

Infos au 1718 (numéro vert gratuit) ou par mail à l'adresse mail suivante : ew.tournai@spw.wallonie.be



Vous pouvez aussi réaliser vos démarches en ligne sur www.wallonie.be, le site officiel, qui est une source d'informations sur l'espace wallon.





VOUS PARTEZ ? DEMANDEZ UNE SURVEILLANCE DE VOTRE HABITATION PENDANT VOTRE ABSENCE...

Un formulaire est à compléter et à remettre au commissariat de police de Celles

Vous avez prévu de partir pour plusieurs jours et souhaitez dissuader les cambrioleurs d'approcher votre maison ? Vous pouvez demander une surveillance policière. La zone de police du Val de l'Escaut propose ce service de surveillance à la demande. C'est gratuit, il vous suffit de remplir un document...



Chaque année, la zone de police du Val de l'Escaut enregistre une moyenne de 150 vols dans les habitations des quatre communes qui la constituent, dont une trentaine dans la seule entité de Pecq. Un chiffre qui a tendance à diminuer. C'est ce qui ressort des rapports d'activités de ces dernières années.

Des faits qui restent un traumatisme pour les victimes. Autant prévenir et ainsi prendre quelques dispositions pour limiter le risque d'avoir à faire face un jour à ce genre de situation particulièrement désagréable.

Ainsi, si vous avez prévu de vous absenter plusieurs jours, de partir en vacances et voulez dissuader les cambrioleurs d'approcher votre maison, vous pouvez demander une surveillance policière.

La zone de police du Val de l'Escaut propose ses services aux citoyens et assure un système de surveillance à la demande.

C'est un service entièrement gratuit, entrant dans les missions de police de proximité.

Si les vols dans les maisons sont en baisse dans notre zone comme un

peu partout dans le pays d'ailleurs, trop peu de vacanciers font appel à la surveillance de la police.

Avant un départ des vacanciers, les agents donnent des conseils pour davantage protéger votre bien immobilier. Il existe une check-list des choses à faire avant de partir... Ils passent ensuite régulièrement vérifier de jour comme de nuit que les habitations dont les occupants sont absents n'ont pas été visitées par des cambrioleurs. Le rituel consiste en un tour de la propriété afin de l'assurer qu'aucune porte ou fenêtre n'a été forcée. Il est à noter que les services de police ne peuvent surveiller un appartement dont les communs ne sont pas accessibles.

Comment demander une surveillance ?

- En remplissant le formulaire (à télécharger via le QR Code).
- En retirant un formulaire au commissariat de Celles.

Notez que le fait de solliciter la surveillance ne constitue pas une assurance contre le vol.



Commissariat de proximité
Rue Parfait 14 à Celles
069/30.31.80

Le formulaire ?

Le document est valable dans les quatre communes de la zone. Il reprend vos réponses à quelques questions qui seront utiles aux policiers lors de leurs rondes : les coordonnées générales, la période d'absence, le style de maison, les précautions prises (comme la présence d'une alarme), les noms de personnes de confiance (relevés de courrier, animaux à s'occuper, jardinage...), les véhicules entreposés dans la propriété... Le formulaire doit être transmis au commissariat une semaine avant un départ, de telle manière à permettre aux équipes d'être informées. Il peut être déposé au commissariat de proximité, envoyé par courrier ou à l'adresse mail ZP.ValDeLEscout@police.belgium.eu



PRÉVENTION DES CANCERS : UNE APPLICATION MOBILE GRATUITE POUR MIEUX NOUS INFORMER

Le CHU de Liège a développé l'application « Cancer Risk Calculator » pour sensibiliser le public aux risques de cancer et aux facteurs de prévention

Une application a été créée par le CHU de Liège. Son nom? *Cancer Risk Calculator*. Cette application est destinée à informer sur les risques de développer un cancer et sur les mesures préventives à adopter pour limiter le risque de maladie. Elle a été développée dans le cadre d'un projet de recherche mené au sein de l'hôpital liégeois. L'application repose sur 790 facteurs de risques répertoriés dans la littérature scientifique. Ces facteurs ont un lien avec 56 types de cancers et informent l'utilisateur sur la probabilité de décès en fonction de chaque cancer. Elle vise à informer et à responsabiliser. Elle est un outil de prévention qui entend encourager des changements de style de vie plus sains.

Selon les informations personnelles introduites dans votre smartphone (taille, poids, âge, mode de vie, antécédents médicaux...), l'application délivre une évaluation de votre risque général de développer la maladie. L'application *Cancer Risk Calculator* est disponible gratuitement sur les plateformes que sont Android et IOS. Elle est gratuite et disponible en français, néerlandais et anglais. Selon son concepteur, le docteur Philippe Westerlinck, oncologue au CHU de Liège, « l'application ne se contente pas de fournir des chiffres. Chaque facteur de risque est accompagné d'une analyse approfondie et de références détaillées, garantissant des informations fondées sur des preuves scientifiques solides ».



DOWNLOAD

Le *Cancer Risk Calculator* est disponible en téléchargement pour les appareils Android et Apple



LE KIT SENIOR FOCUS

La petite boîte qui peut vous sauver la vie

Senior Focus, derrière ce nom se cache une boîte dont le contenu permet en cas d'intervention de faciliter le travail des secouristes. Pensez-y pour vous-mêmes ou pour vos proches !

Que contient ce kit ?

- une boîte jaune.
- une fiche de renseignements.
- un autocollant sur votre frigo leur permettront de disposer rapidement des informations indispensables pour vous venir en aide de façon efficace !

Ce kit est 100% GRATUIT et peut être obtenu sur simple demande par les personnes âgées, isolées ou non.

Il peut servir en cas d'accident (chute, malaise, erreur dans la prise de médicaments...) ou en cas de disparition inquiétante de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de troubles de la mémoire ou de désorientation...

Les informations utiles sont détaillées sur la fiche de renseignements placée dans la boîte et une mise à jour des informations doit être faite régulièrement, au minimum une fois par an. Cette fiche est d'ailleurs téléchargeable via le QR Code.



Où se la procurer ?

- ADMR (Mélanie LATTE) au 069/34.43.01
- Centre Médicale de Celles au 069/609.055
- CPAS de Celles au 069/45.45.14
- Médi Celles Maison médicale au 0475/25.80.73
- Zone de Police du Val de l'Escaut au 069/30.31.80

UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA MAISON DE REPOS

Frédéric Duquesne est à la tête de l'institut Saint-Joseph à Celles...

Ce n'est pas un inconnu du bâtiment qui a pris en décembre la direction de la maison de repos celloise. Et on lui souhaite la bienvenue...

Frédéric Duquesne est le nouveau patron de Saint-Joseph. Une institution qu'il connaît pour y avoir été kiné, déjà à l'ancien home de Pottes, village dont il est un enfant, bien qu'habitant aujourd'hui à Hérinnes.

C'est en 2022 qu'il a décidé de suivre la formation wallonne de directeur de maison de repos. " C'est le Covid qui m'a fait réfléchir, m'a donné cette envie de m'investir autrement. Les maisons de repos doivent se réinventer, notamment vis-à-vis des résidents qui doivent pouvoir être impliqués dans les prises de décisions. Le public des maisons de repos a évolué, il a besoin d'être entendu ! ".

Pour le nouveau directeur, " Celles a la chance de disposer d'un bel outil et d'un personnel qui se donne corps et âme, même quand il doit faire face à des moments difficiles comme des absences. On a une belle équipe ", se réjouit Frédéric Duquesne qui, avant de rejoindre Celles, dirigeait depuis fin 2022 la résidence Marlier, à Froyennes. " L'envie de rentrer à



Frédéric Duquesne connaît bien la maison de repos pour y avoir été kiné...

la maison je l'avais dans un coin de la tête ! C'est fait... Mais un CPAS est assez différent d'une structure privée. C'est l'humain qui prime d'abord ici sur le profit économique ! ". Bien en place, l'homme de 49 ans entend insuffler une " nouvelle dynamique " à la maison de repos.

" Mes missions sont vastes, elles vont de la gestion d'un budget au bien-être des résidents, en passant par les investissements à prévoir pour le remplacement de la téléphonie ou encore du système d'appel en chambre... Ma priorité absolue est de conserver l'ambiance familiale du lieu " qui héberge 113 résidents.

" UN CPAS EST DIFFÉRENT D'UNE STRUCTURE PRIVÉE. C'EST L'HUMAIN QUI PRIME D'ABORD SUR LE PROFIT ÉCONOMIQUE ! "

Frédéric Duquesne



C'est l'hiver, pensez à rester visible sur la route

Même si les jours, petit à petit, s'allongent, il fait toujours sombre durant les heures de pointe du matin et du soir. Une réalité qui entraîne un risque d'accident plus élevé, particulièrement pour ceux qui se déplacent à pied ou à vélo. Par une nouvelle campagne de sensibilisation, l'AWSR incite les usagers à s'équiper d'éléments réfléchissants lors de tout déplacement et les automobilistes à faire preuve de

vigilance. Chasuble fluo, brassards, bande adhésive ou, encore, lampes d'appoint sont des accessoires qui peuvent clairement faire la différence lorsqu'il y a peu de luminosité. L'AWSR a réalisé une vidéo actuellement diffusée sur les réseaux sociaux pour montrer concrètement aux usagers à quel point les vêtements et accessoires portés peuvent tout changer en cas de faible luminosité.



Fin des compteurs à carte d'ici fin 2025, ORES les remplace

Une démarche simple et gratuite pour les utilisateurs d'un compteur à budget

Dès la fin d'année 2025, tous les compteurs à carte (aussi appelés compteurs à budget) cesseront de fonctionner. Si vous avez ce type de compteur, ORES prendra prochainement contact avec vous pour le remplacer par un compteur communicant. Ce changement vous offrira plusieurs avantages en matière de gestion de l'énergie et de prépaiement de votre consommation. Le gestionnaire wallon de réseaux de distribution insiste sur un point : "le remplacement du compteur à carte est une démarche simple et gratuite", explique Alexandre Delmeule, directeur ORES en Wallonie picarde. Et il vaut mieux procéder à cette opération, car d'ici fin 2025, il ne sera plus possible de recharger votre compteur à budget avec la carte. "Les équipes d'ORES organisent un rendez-vous pour installer le nouveau compteur. C'est simple et gratuit. Si le client n'a pas encore reçu de rendez-vous, nous lui conseillons de contacter ORES", en composant le numéro gratuit 078/15.78.01.

Les avantages du compteur communicant

- Recharge simplifiée : plus besoin de se déplacer pour recharger ! Vous pouvez le faire directement sur internet via son espace client. Mais, si vous ne disposez pas d'internet, le rechargement reste possible dans un magasin partenaire, un bureau ORES ou le CPAS.
- Suivi : les consommations sont directement visibles sur le compteur et ORES vous informe par SMS ou par e-mail sur le crédit de secours, la limitation de puissance, les coupures, les rétablissements, et le solde disponible.
- Relevé automatique des index : vous n'avez plus à vous occuper de vos index, tout est relevé automatiquement.



Plus d'informations ➔

FIN DES COMPTEURS À CARTE EN 2025 !

Vous n'avez pas encore de rendez-vous pour remplacer votre compteur GRATUITEMENT ?

Contactez ORES au 078/15.78.01



Plus de 200 nouveaux points équipés en LED dans l'entité

Depuis le mois dernier, le gestionnaire wallon des réseaux de distribution ORES procède au remplacement de 213 luminaires dans le cadre du programme de conversion au LED, lampes moins énergivores que les ampoules au sodium.

Dans l'entité de Celles, comptant 1.456 points lumineux, près de 900 de ces points ont déjà été remplacés.

Les travaux de remplacement en cours concernent les rues suivantes :

- Velaines : rues Quievremont, du Berlion, des Ecoles, du Vert Marais, du Bus, du Bas Hameau, Sentier des Piétons, Impasse Tidis et Place de Velaines.
- Popuelles : rues du Sart, Maureux, de l'Estoquois, du Ban, d'en Haut et Place de Popuelles.
- Pottes : rues du Palais, du Quesnoy, de la Patrouille, Combrue, de Sèbles, de la Naverie, de la Couture, de la Gare, Cadu et Moulu.
- Celles : rue des Vallées, rue Aride.





Wallonie



CE QUI **CHANGE** EN 2025 POUR NOUS LES WALLONS

Droits d'enregistrement, contrôle technique, nouveau test de dépistage du cancer du col de l'utérus, indexation des titres-services, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur ce 1er janvier. On vous les explique...

Nouvelle année rime souvent avec nouvelles dispositions. En Wallonie, une réforme concernant les droits d'enregistrement est entrée en vigueur. Il y a de nouvelles dispositions au niveau du contrôle technique et des titres-services. Un nouveau test de dépistage du col du cancer de l'utérus fait aussi son apparition. Nous allons passer ces différents points en revue.

1 **Droits d'enregistrement**

Le taux des droits d'enregistrement applicable au bien immobilier destiné à devenir l'habitation propre et unique est fortement réduit. Il passe de 12,5 % (taux ordinaire) à 3 %. Cette mesure a pour but d'aider les jeunes adultes à acquérir un bien immobilier plus facilement. En parallèle de cette réduction des taux, les divers régimes qui coexistaient auparavant sont supprimés : l'abattement primo-acquéreur, le chèque-habitat, le taux réduit pour habitation modeste.

2 **Contrôle technique**

Depuis le début du mois, les véhicules bien entretenus de moins de 8 ans et de moins de 110.000 km ne devront passer au contrôle technique que tous les 2 ans. Jusqu'à présent, ce délai de 2 ans n'était valable que pour les véhicules de moins de 6 ans et de moins de 100.000 km. Cette mesure va permettre de réduire les coûts et le temps liés aux visites de contrôle.



3 **Dépistage**

Il est maintenant possible d'effectuer un nouveau test de dépistage du cancer du col de l'utérus dès l'âge de 30 ans : le test HPV.

Ce test permettra une détection plus précoce et plus précise. Il doit être effectué tous les 5 ans et peut être réalisé tant par un médecin généraliste que par un gynécologue.

4 **Indexation des titres-services**

Le prix du titre-service est augmenté de 20 centimes. Cette indexation s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur des titres-services. Elle va permettre d'ajuster, au maximum deux fois par an (en janvier et en juillet), le prix des titres-services pour les personnes utilisatrices. Cette indexation semestrielle tiendra compte de l'évolution des prix et permettra aux entreprises de bénéficier d'un financement plus juste.

LE TEC, PLUS CHER !

Le Gouvernement wallon a décidé d'appliquer l'indexation des tarifs du TEC au 1er février 2025. Ces nouveaux tarifs sont calculés sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre juin 2023 et juin 2024, soit 3,74 %. À l'exception des titres de groupes et des abonnements à 12 euros/an à destination des 18-24 ans, BIM et 65+ dont les tarifs restent inchangés, l'indexation est répartie sur l'ensemble des titres de transport. Exemple : l'abonnement annuel HORIZON pour la tranche d'âge 12-17 ans passera de 172 à 180,40 euros. Notons que la partie TEC des abonnements intermodaux City Pass (SNCB+TEC) suivra la même évolution que les autres titres. Les nouvelles grilles tarifaires seront disponibles sur le site du TEC.



À POINTER DANS VOTRE AGENDA



Ikigai, pour se comprendre

Pour vous aider dans vos bonnes résolutions, le centre de lecture publique de Celles propose de découvrir l'ikigai à travers une conférence et une série d'ateliers.

Cette philosophie japonaise qui permet de mieux se comprendre sera expliquée le 24 janvier à 19h par Nadia de l'ASBL Trust in Your Wings, Nadia qui vous proposera ensuite une série de 4 ateliers sur le sujet les 21/02, 07/03, 21/03 et 04/04 de 18h30 à 20h30 (10€/séance, sur inscription, nombre de participants limité).

Cinéma jeunesse

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque programme des films pour les plus jeunes. Ces projections gratuites sont l'occasion de (re)découvrir en famille des classiques comme des nouveautés. Le 7 mai à 14h, nous vous ferons voyager avec le superbe « Là-haut » des studios Pixar, l'histoire d'une jeune scout joyeuse qui se liera d'une amitié improbable avec un veuf âgé ayant décidé de voyager... dans sa maison.

Mars au féminin

En mars, la bibliothèque met les femmes et la féminité à l'honneur sous toutes ses formes.

Du 12 au 28 mars, vous pourrez découvrir une exposition sur les femmes invisibilisées, « Les Discrètes ou la révolution silencieuse des femmes » avec l'appui de la bibliothèque centrale du Hainaut. Et le 14 mars à 19h, nous vous proposons de découvrir « Past Lives », le premier film d'une réalisatrice d'origine coréenne, Celine Song, film qui a notamment été nommé aux oscars, ce avec la collaboration de la Province du Hainaut.



Au Théâtre ce soir !

La troupe des Farfadets célèbre en 2025 ses nocces d'or. Elle a en effet été créée en 1975. Depuis, ses acteurs n'ont cessé de faire rire le public de la région.

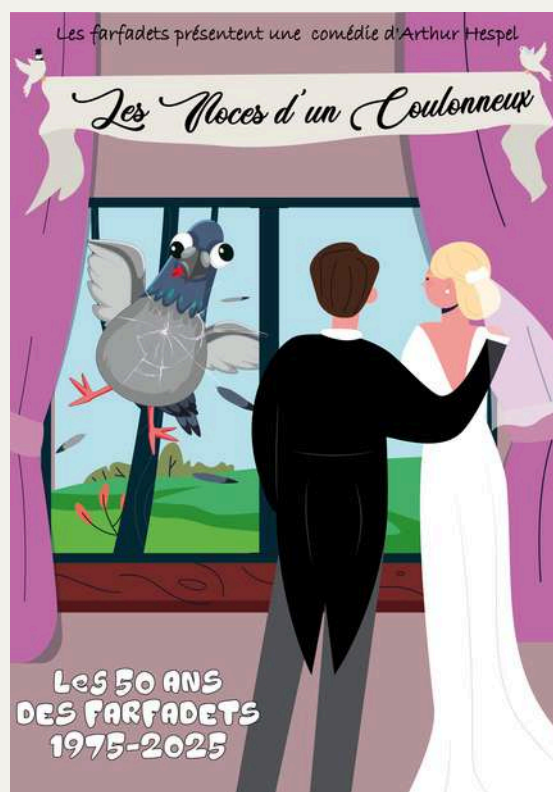
Pour célébrer dignement cet anniversaire, la troupe présentera en février prochain, la pièce Les Nocces du Coulonneux (version 2025)

L'histoire ? Léonard et Phanie se marient. Lui, vieux garçon, passionné de colombophilie. Elle, jeune fille ingénue, passionnée de... Léonard.

Toute la famille est réunie pour ces nocces inespérées, mais tout ne se passera pas comme prévu, évidemment.

Quand les pigeons s'en mêlent....

Deux représentations sont programmées dans la grande salle de la maison de l'entité à Celles : le samedi 8 mars à 19h et le dimanche 9 mars à 15h.



Les ateliers papier

Les nouveaux ateliers « Papier » de cette saison vous proposent de découvrir différentes manières de sublimer le papier. Les 12, 19 et 26 avril, Désirée vous fera découvrir la linogravure, technique de gravure sur linoléum permettant une impression répétée sur papier. Attention, le nombre de participants est limité, activité sur inscription uniquement, 10€ pour le module entier.

Suivez
L'ACTU
de la bibliothèque
et de Cultures Celles

centrelecturepublique@celles.be

LES ENFANTS ÉTAIENT À LA MANŒUVRE

Le savez-vous ? Chaque année, la commune de Celles investit dans de nouvelles décorations de Noël. Cette année, 55 flocons géants, 60 étoiles, 100 nœuds, des pommes de pin, des rondins de bois, des guirlandes lumineuses, un sapin dans chaque village avec son éclairage intégré, 50 candélabres, un luminaire géant Joyeux Noël (maison communale) ont été installés dans l'entité.



Début décembre 2024, une animation était proposée aux enfants par les services Environnement, de la bibliothèque et de la Culture de Celles : la fabrication de décorations de Noël et la pose de ces dernières sur les sapins qui ornent chacun de nos villages (à l'exception de Pottes dont le sapin est monté par le comité des fêtes). Un semaine plus tard, les décorations réalisées ont été posées sur les sapins : étoiles, flocons, nœuds, rondins de bois, pommes de pin... Une activité menée en collaboration avec l'équipe communale du service Cadre de Vie.



Celles

CALENDRIER DES

animations nature

2025

Janvier Jeudi 30/01 à 19h30 : Conférence sur "Les oiseaux de nos jardins" par **Dominique Stiennon** de la section Aves Mons-Tournai. A la bibliothèque communale.

Février Mardi 18/02 à 19h : Projection du film "Le Chêne" suivi d'un débat animé par **Martin Windels**. A la bibliothèque communale.

Mars Jeudi 20/03 à 19h30 : Conférence sur « Le danseur des marais » par **Dominique Duyck** photographe animalier et guide nature. Dans le cadre des JWE. A la bibliothèque Communale de Celles.

Samedi 22/03 à 19h : La "Nuit de la Chouette" par **Martin Windels** à la ferme du Ruisseau à Pottes.

Dimanche 23/03 à 9h : BeWapp grand ramassage des déchets départ à la maison communale.

Mardi 25/03 à 19h30 : Mini-conférence suivi d'un sauvetage de batraciens avec **Franck Minette** du Contrat de Rivière Escaut-Lys. A la ferme des Aulnes à Escanaffles. Dans le cadre des JWE.

Samedi 29/03 à 9h30 : Balade guidée par **Marie Windels** sur le thème de l'eau et organisée dans le cadre des JWE. Départ rue du Monument à Pottes.

Avril Mardi 8/04 à 19h : Conférence sur « La biodiversité dans l'entité, KESAKO ? » par **Martin Windels**. A la bibliothèque communale.

Mardi 29/04 à 19h : Atelier sur "Comment reconnaître les chants d'oiseaux" par **Bernadette Lebailly**. Cette soirée vous prépare à la balade du 1er mai. L'atelier se fera à la bibliothèque communale.

Mai Jeudi 1/05 à 7h00 : Sortie ornitho « L'aube des oiseaux » par **Bernadette Lebailly** (lieu à confirmer).

Juin Du 31/05 au 8/06 : **Semaine de l'Environnement**. Le programme complet suivra prochainement. La **Journée de l'environnement & du bien-être animal** se tiendra le **dimanche 08 juin** dans le parc remarquable de **La Feuillerie** de 10h30 à 17h30.

Petite pause entre juillet et août ...

Septembre Vendredi 5/09 à 20h : Nuit de la chauve-souris animation soutenue par Natagora et animée par **Martin Windels**. Lieu à confirmer.

Vendredi 19/09 à 19h : Conférence sur "Les rôles des champignons dans la nature" par **Christine Hoper**. A la bibliothèque de Celles. Une balade champignons sera également organisée avec Christine (date et lieu à confirmer).

Octobre

Jedi 2/10 à 19h : Conférence sur « La migration des oiseaux » par **Martin Windels**. A la bibliothèque communale.

Dimanche 5/10 à 8h : Matinée d'observation de la migration des oiseaux avec **Jean-Marie Testaert** ornithologue et passionné de migration. Lieu communiqué à l'inscription.

Samedi 11/10 à 19h30 : Nuit de l'obscurité au club Eole de Pottes. Sensibilisation et observation des étoiles et des planètes avec des télescopes. Animation encadrée par **Jérôme Sandron**.

Novembre

Samedi 22/11 à 9h : Distribution des arbres au hall technique. Le programme complet des animations organisées durant la semaine de l'arbre sera diffusé ultérieurement.



Décembre

Décoration des sapins de Noël dans les villages. Ateliers de créations et de décorations en collaboration avec la bibliothèque. Les dates et informations à suivre...

ENVIRONNEMENT CELLES

Toutes nos animations sont gratuites et sur inscription par Mail à environnement@celles.be ou via le Messenger Environnement Celles ou par téléphone au 069/85.77.89



Au volant du bus communal, Morgan est devenu un familier de nos écoliers

On le croise régulièrement le long des routes de l'entité au volant du bus communal qu'il bichonne avec affection pour le confort de nos enfants



Morgan D. au volant de son bus communal.

Quand en 2021, la commune de Celles a acquis un bus d'occasion afin de pouvoir véhiculer les écoliers cellois lors de leurs déplacements pédagogiques et sportifs, fallait-il encore trouver la bonne personne à laquelle confier cette mission ? Elle l'a trouvé avec Morgan Delmoitiez qui, depuis presque quatre ans, est quotidiennement au volant de ce grand véhicule. Il avait répondu à l'appel à candidatures. Il a été entendu et il a convaincu.

25.000

**KILOMÈTRES
PARCOURUS CHAQUE
ANNÉE. LE BUS ROULE
DU LUNDI 8H AU
VENDREDI 16H, PARFOIS
PLUS TÔT OU PLUS TARD
EN FONCTION DES
SORTIES SCOLAIRES**

Avant son engagement, Morgan était déjà chauffeur de car et bus à la commune de Braine-l'Alleud. Peu de Cellois ne l'ont pas encore croisé sur les routes de l'entité. " J'aime ce que je fais ", nous confie-t-il, " j'aime ce métier qui consiste à véhiculer les enfants de toutes les écoles de l'entité vers le hall des sports ou encore la piscine de Renaix ou sur le lieu de toute autre activité pédagogique ou sportive ", comme lors des journées sportives ou en novembre encore au cross interscolaire francophone organisé à Obourg ". Ce véhicule est un service, une aide précieuse que rend la commune de Celles aux établissements scolaires de l'entité, aux écoles des deux réseaux.

Un bus qu'il bichonne. " C'est un outil de travail qui m'a été confié par les autorités et j'en prends soin. C'est bien normal ! Je porte une attention particulière à la propreté et à l'entretien général. Le mercredi après-midi, quand le bus ne roule pas, c'est le moment du nettoyage et des différents contrôles mécaniques et opérations de graissage. J'aime que le bus soit propre. Comme je dis : embarquer, débarquer, nettoyer le bus, c'est du travail. Conduire, c'est un plaisir ! J'aime voir les enfants grandir et évoluer au fil des ans. Avec beaucoup, il y a un lien qui se crée. Ainsi qu'avec les enseignant(e)s des écoles libres et communales de l'entité ".

**" CE BUS EST MON
OUTIL DE TRAVAIL ET
J'EN PRENDS SOIN
QUOTIDIENNEMENT "**

MORGAN D.

